



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 2 septembre 2025, à 19h00, au Centre communautaire situé au 110, 7e Avenue, à Richelieu, à laquelle sont présents : mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel, Lucie Marchand et Tania Ann Blanchette et messieurs les conseillers Luc Bélanger, Jacques Darche et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Gauthier.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général, madame Roxanne Veilleux, directrice générale adjointe et greffière, et madame Sylvie Provost, adjointe à la direction générale, assistent également à cette séance.

25-09-234 ADOPTION - NÉTIQUETTE DE LA VILLE DE RICHELIEU

CONSIDÉRANT que la Ville de Richelieu gère des comptes de médias sociaux;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre en place un ensemble de règles de politesse et de bienséance à respecter lorsqu'on communique en ligne, afin de favoriser des échanges harmonieux et constructifs entre les utilisateurs;

En conséquence, il est proposé par Bruno Gattuso, appuyé par Tania Ann Blanchette et résolu que le conseil municipal adopte la Nétiquette de la Ville de Richelieu.

Adoptée.

Copie certifiée conforme
Ce 3 septembre 2025


Roxanne Veilleux
Directrice des affaires juridiques et greffière